

CONDENSÉ SUR LA LIMITATION DES ARMEMENTS



Conférence d'examen du TNP

La quatrième Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP), qui s'est tenue à Genève du 20 août au 15 septembre, s'est soldée par un échec, les participants n'ayant pu s'entendre sur un document final, par suite d'un désaccord sur la question de l'interdiction complète des essais (ICE) d'armes nucléaires. Le Mexique et l'Iran ont rejeté un paragraphe présenté à la dernière minute par le président de la conférence, car le texte faisait tout simplement état des divergences de vue sur la question. Plus tôt, les partisans de l'amorce immédiate de négociations sur une ICE avaient bloqué une manœuvre des États-Unis soucieux de mentionner l'accord qu'ils visaient à conclure avec l'URSS pour mener des négociations progressives sur d'autres limitations intermédiaires des essais nucléaires, en vue d'en arriver à l'objectif ultime, à savoir l'arrêt complet de ces essais dans le cadre d'un processus réel et efficace de désarmement.

Malgré tout, la plupart des délégués ont convenu que la conférence avait été largement couronnée de succès. Il semble que les participants se soient entendus sur environ 95 p. 100 des points étudiés, y compris la nécessité d'assujettir à des garanties complètes l'acquisition de toute quantité «importante» de matières nucléaires, et l'application de contrôles à l'exportation plus rigoureux en ce qui concerne la technologie nucléaire. Certains pays, les États-Unis en tête, ont réclamé une prorogation indéfinie du Traité après l'expiration du premier délai d'application en 1995, mais de nombreux pays non alignés ont lié cette perspective aux progrès éventuels vers une ICE. Par ailleurs, une conférence dont l'objet est de modifier le Traité de 1963 sur l'arrêt partiel des essais, en en faisant un traité d'interdiction complète, est prévue pour janvier 1991. Les parti-

sans de cette conférence ne s'attendent pas à obtenir l'assentiment des États-Unis et de la Grande-Bretagne, mais ils espèrent sensibiliser davantage l'opinion publique à cette question et presser ces deux pays d'amorcer des négociations sur l'ICE. (Pour en savoir plus sur la conférence d'examen, prière de lire l'article intitulé *Genève : une leçon pour New York*, à la page 8.)

Les forces conventionnelles en Europe

À New York, au début d'octobre, le secrétaire d'État américain, M. Baker, et son homologue soviétique, M. Chevardnadze, ont annoncé qu'ils avaient conclu un accord de principe sur toutes les grandes questions qui restaient encore à négocier pour conclure un traité sur les forces conventionnelles en Europe (FCE). Ils ont prédit que le traité serait prêt à être signé à la Conférence au sommet des membres de la CSCE à Paris, les 19, 20 et 21 novembre; les Occidentaux posaient depuis longtemps comme condition à la convocation de cette réunion au sommet qu'un document officiel soit prêt à être signé.

Les deux pays avaient décidé antérieurement d'abaisser les limites qui visaient les effectifs en Europe centrale et dont ils avaient convenu à Ottawa en février dernier; ils ont fait valoir que celles-ci avaient perdu tout à-propos, l'URSS ayant annoncé qu'elle retirerait toutes ses forces de l'Allemagne d'ici 1994. Des discussions sur la réduction des troupes auront plutôt lieu dans le cadre des pourparlers «FCE IA», qui commenceront après le sommet de Paris, avec les mêmes participants et le même mandat.

Par suite de consultations menées à la fin de septembre et au début d'octobre, les chefs des deux alliances ont pu s'entendre sur un nombre maximum de 5 500 avions soviétiques, y compris au plus 400 avions embarqués, sans compter les avions de patrouille maritime (c'est là une clause qui lie Moscou, politiquement). En outre, des «règles de nécessité» seront instaurées, qui limiteront la part soviétique moyenne à 33,6 p. 100 de toutes les forces terrestres en Europe; enfin, les deux alliances vont détruire plutôt que convertir la grande majorité du matériel touché

par les coupures. Chacune des deux alliances aura droit à 20 000 chars, 20 000 pièces d'artillerie, 30 000 véhicules de combat blindés (ACV), 6 800 avions de combat, et 2 000 hélicoptères. Dans le cadre de ces limites, aucun pays ne peut posséder plus de 13 300 chars, 13 700 pièces d'artillerie, 20 000 ACV, 5 150 avions de combat et 1 500 hélicoptères. L'OTAN détruira environ 4 000 chars, comparativement à 19 000 pour le Pacte de Varsovie (ce dernier chiffre est moins élevé que les estimations antérieures, à cause du récent démantèlement de forces soviétiques importantes à l'est de l'Oural). En outre, vu la disparité numérique actuelle entre l'Est et l'Ouest, le Pacte devra détruire des milliers de véhicules de combat blindés, de pièces d'artillerie et d'avions.

Entre-temps, dans le cadre d'un traité sur le règlement final de la question allemande, signé par les deux superpuissances, la Grande-Bretagne, la France et les deux Allemagne (les «deux-plus-quatre») à Moscou le 12 septembre, Bonn s'est engagé formellement à ramener les effectifs militaires d'une Allemagne unifiée de 600 000 à 370 000 hommes d'ici trois ou quatre ans; de ce nombre, 345 000 au maximum appartiendront aux forces terrestres et aériennes. Bonn a par ailleurs convenu qu'aucune force armée ou arme nucléaire étrangère (avec vecteur) ne serait stationnée dans l'ancienne Allemagne de l'Est après le retrait des forces soviétiques. Cette restriction ne s'appliquera cependant pas aux systèmes d'armes à double capacité, contrairement à ce que les Soviétiques avaient exigé précédemment.

Les essais nucléaires

Le 25 septembre, le Sénat américain a ratifié à l'unanimité le Traité de 1974 sur la limitation des essais nucléaires (TTBT) et le Traité de 1976 sur les explosions nucléaires à buts pacifiques. Le Soviet suprême de l'URSS lui a emboîté le pas le 9 octobre par un vote de 347 contre 0, avec 3 abstentions.

Les deux accords bilatéraux, qui limitent la puissance des explosions nucléaires souterraines à 150 kilotonnes (kt), n'avaient pas été ratifiés, parce que les États-Unis exigeaient le renforcement des clauses sur la vérification, ce qui a été fait grâce à des protocoles entérinés au sommet de Washington en juin dernier. En

vertu de ces nouveaux documents, les États-Unis pourront recourir à leur méthode «CORTEX» pour mesurer la puissance de toute explosion soviétique devant dépasser cinquante kilotonnes. Par ailleurs, chaque partie pourra envoyer des inspecteurs sur les lieux où l'autre compte faire exploser un engin de plus de trente-cinq kilotonnes.

Les Soviétiques voudraient négocier sans tarder d'autres limitations «intermédiaires» des essais, faute d'une ICE, mais les États-Unis tiennent à mettre les nouveaux protocoles en pratique avant d'amorcer des pourparlers à cet égard. Dans un discours prononcé à l'ONU le 26 septembre, le ministre canadien des Affaires extérieures, M. Joe Clark, a prié les deux superpuissances de donner suite immédiatement à l'engagement qu'elles avaient pris d'instaurer d'autres limitations au chapitre des essais d'armes nucléaires.

En bref

Les porte-parole américains et soviétiques continuent d'espérer qu'un Traité sur la réduction des armements stratégiques (START) sera prêt avant la fin de l'année et qu'il pourra être signé au prochain sommet présidentiel qui doit se tenir à Moscou. Au début d'octobre, MM. Baker et Chevardnadze ont évoqué des progrès importants sur les questions encore en suspens, lesquelles incluraient le «non-évitement» des obligations (l'URSS craint notamment que les États-Unis transfèrent des armes et de la technologie à la Grande-Bretagne), et les préoccupations américaines au sujet du bombardier soviétique *Backfire*. Le président Bush a cependant déclaré que le sommet de Moscou, avec le Traité START comme principal sujet de discussion, n'aurait sans doute pas lieu avant 1991.

Dans son discours prononcé à l'ONU le 26 septembre, le ministre des Affaires extérieures, M. Clark, a annoncé que, pour encourager une plus grande «transparence» au chapitre des transferts et des achats d'armes, le Canada diffuserait cette année pour la première fois un rapport annuel sur ses exportations de produits militaires. □

— RON PURVER